



A.B.F.T.

ASSOCIATION BELGE FRANCOPHONE DE TAEKWONDO A.S.B.L.
RECONNUE PAR L'A.D.E.P.S. ET LE C.O.I.B. - MEMBRE DE L'E.T.U. ET DE LA W.T.F.

Madame, Monsieur,

Pour la bonne tenue de la comptabilité des licences et paiements, pourriez-vous lors de vos envois de demande de licences et renouvellements compléter le formulaire de demande adéquat et renseigner ce récapitulatif en communication lors de votre paiement au compte de l'A.B.F.T.(340-0089761-74).

Ex. : le 30 novembre vous envoyez 3 demandes de licences. Vous complétez le récapitulatif avec uniquement ces 3 noms et vous effectuez le paiement en indiquant sur le virement « Club n° ... 30/11/05».

D'avance merci de votre compréhension.

Salutations sportives.